

REÇU EN PREFECTURE

le 10/10/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-250401072-20241003-DEL24_10_CS

DEPARTEMENT DES ALPES
DE HAUTE PROVENCESYNDICAT MIXTE DE GESTION DU
PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

03/10/2024

FORMATION PLENIERE

L'an deux mille vingt-quatre, le trois-octobre,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente « Verdon » de la commune d'Artignosc sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
85	27 + 16	43
Total des voix : 94		

Date de convocation :
20/09/2024

Délibération n°
24_10_CS4_03**Etaient présents :****21 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :**

Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) ; Serge GUICHARD (Allons) ; Jean-Pierre CIOFI (Aups) ; Liliane MONTALAND (Bargème) ; Corinne PELLOQUIN (Bauduen) ; Alin BURLE (Ginasservis) ; Annick BATTESTI (La Bastide) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; Romain COLIN (Moustiers Ste Marie) ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) ; René GARCIN (Quinson) ; Claude ARNAUD (Riez) ; Nathalie BACQUART (Rougon) ; Paul CORBIER (St Julien du Verdon) Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Nicolas STAMPFLI (St Laurent du Verdon) ; Jean-Claude LARGENTON (Ste Croix du Verdon) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Bernard MAGNAN (Valensole)

2 représentants du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix chacun) :**Claude CHAILAN (Lambruisse) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon)****3 représentants des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix chacun) :****Patrick VINCENTELLI et Serge CONSTANS (Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon) ; Jean FLORIMOND (Communauté de communes du pays de Fayence)****1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (8 voix) :****Etaient représentés :**

8 représentants, porteurs de 2 voix chacun, ont donné pouvoir : Aurélia CARTON (Blieux) à Christine NEURY ; Philippe MARANGES (Castellane) à Bernard CLAP ; Jean-Charles ŒIL (La Garde) à Jacques AVANIAN ; Raymonde CARLETTI (La Martre) à Jean-Paul ROUX ; France LAJOIE-GUIEU (Montagnac-Montpezat) à Nicolas STAMPFLI ; Claude GUERIN (Peyroules) à Liliane MONTALAND ; Patrick ROY (Roumoules) à Elisabeth SACIER ; Annick GAUTIER (St Jurs) à Jean-Pierre HERRIOU ;

7 représentants, porteurs de 1 voix chacun, ont donné pouvoir : Gilles MEGIS (DLVA) à Patrick VINCENTELLI ; Michèle BIZOT-GASTALDI (CCAPV) à Serge CONSTANS ; Bernard de BOISGELIN (CCPV) à Jean FLORIMOND ; Cyrille GIRIEUD (Colmars les Alpes) à Claude CHAILAN ; Yana BREZINA (La Roque-Esclapon) à Annick BATTESTI ; Mélanie SOULLE (Montmeyan) à Arlette RUIZ ; Bruno BICHON (Thorame-basse) à Paul CORBIER

1 représentant, porteur de 16 voix, a donné pouvoir : Jean-Charles BORGHINI (Conseil régional) à Georges BOTELLA

Modification de la commission d'appels d'offres***Vu le Code général des collectivités Territoriales,******Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du parc naturel régional du Verdon et notamment son article 28,******Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon******Vu le règlement intérieur du syndicat mixte***

Vu la délibération du 7 août 2020 portant désignation des membres de la commission d'appel d'offres, modifiée par délibérations du 2 septembre 2021 et du 28 mars 2024,

Considérant que M. Gérard LAGARDE, qui faisait partie de la commission d'appels d'offres en tant que titulaire, a démissionné du conseil municipal de la commune de Riez et ne représente donc plus la commune au syndicat mixte,

Le Président propose de le remplacer et lance un appel à candidature parmi les membres présents.

M. Claude ARNAUD, délégué suppléant de la commune de Riez se porte candidat.

Les membres du comité syndical à l'unanimité désignent M. Claude ARNAUD en tant que délégué titulaire de la commission d'appels d'offres (en remplacement de M. Gérard LAGARDE). La commission d'appels d'offres sera donc composée des membres suivants :

Président de la CAO	- Bernard CLAP, Président
Titulaires	- Jean-Charles BORGHINI - Bruno BICHON - Alain THOUROUDE - Léna MOUNIER - Claude ARNAUD
Suppléants	- Jean-Paul ROUX - Jean FLORIMOND - Yves CAMOIN - Liliane MONTALAND - Olivier MERABET

*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le _____
et publication ou notification du*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président : _____

Bernard CLAP

DEL24_10_CS4_03

